



Ref : CFVU2019/0305

**CFVU DU 14 MARS 2019**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES SUBVENTIONS FSDIE.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mars 2019 réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

*Vu le livre VII du code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par le président que :**

Le montant des Crédits disponibles est de 25000 €

*La commission FSDIE réunie le 19 février 2019 a proposé la répartition suivante des crédits :*

↳ Montant accordé aux projets associatifs : 23 287 € ;

↳ Montant accordé aux projets individuels : 500 €.

Reliquat : 1213 €.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA VENTILATION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS PAR LA COMMISSION FSDIE.**

*Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 15 mars 2019.*

Nombre de membres présents	<b>22</b>
Nombre de membres représentés	<b>6</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>28</b>
Nombre de votes pour	<b>28</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/03/2019



Direction de la scolarité